

## Formation continue



1 semaine  
11 jours



## Sommaire:

### ENVIRONNEMENT

- Normes Euro parc de véhicules

### DOCUMENTS DE BORD

- Règlement de police

### PERMIS DE CONDUIRE

- Renouvellement permis de conduire

### AUTOCAR

- Bruxelles : Salon de l'Alimentation
- Tunnel Mont Blanc : maintenance
- Norvège : fermeture tunnel Gudvanga

### ECONOMIE

- Fin du sentiment d'optimisme au sein du secteur autocar ?

### AUTOBUS

- Jours de forte chaleur en août

### FORMATION

- Formation continue : les derniers jours s'annoncent

**A VOS AGENDAS !**

**16/09: Conseil d'Administration  
FBAA**

## ENVIRONNEMENT

### NORMES EURO PARC DE VÉHICULES EN BELGIQUE

Pouvons-nous rappeler à toutes les entreprises de spécifier la norme d'émission des moteurs de leurs parcs de véhicules par le biais de l'application en ligne.

Cette campagne cadre dans le respect de la décision récente prise par les Autorités flamandes de proposer un cadre légal pour l'introduction de zones de basses émissions.

La ville d'Anvers a annoncé en premier qu'elle compte suivre cette démarche en 2016, et d'autres villes, dont Gand, Louvain, Alost et d'autres suivront. Ce n'est que lorsque la Fédération disposera des informations complètes et correctes qu'elle pourra défendre correctement les intérêts des membres dans ses pourparlers avec les autorités. Nous remercions déjà, dès à présent, les 64 entreprises qui ont rapidement réagi à cette demande mais invitons toutes les autres à en faire une priorité. L'application en ligne est démarrée via un lien et avec les données d'accès qui vous ont été envoyées par courriel. Bientôt, un courriel vous sera envoyé en guise de rappel.



## DOCUMENTS DE BORD

### REGLEMENT DE POLICE

Nous vous rappelons que, en vertu de la loi, le règlement de police doit se trouver à bord de chaque véhicule de transport de personnes. Le règlement de police " AR du 15 septembre 1976 portant règlement sur la police des transports de personnes est disponible via le lien: [REGLEMENT DE POLICE](#)

Certains articles de l'AR du 15 septembre 1976 concernant l'usage du tabac sont en contradiction avec l'interdiction de fumer portée par les AR du 19 janvier 2005 et du 13 décembre 2005. Lorsqu'une loi antérieure est incompatible et contradictoire à une nouvelle loi, l'ancienne loi sera abrogée. Donc les articles 26 § 5,2° et 38 §2 de l'AR du 15 septembre 1976 sont tacitement abrogés

## PERMIS DE CONDUIRE

### RENOUVELLEMENT PERMIS DE CONDUIRE

Des exemples concrets démontrent que toutes les communes ne se sont pas encore familiarisées avec tout ce qui a trait au code 95. Certaines communes demandent encore toujours une copie des attestations, bien que le SPF Mobilité et Transport leur avait donné l'instruction de ne plus le faire, vu que, dans leurs banques de données, les communes disposent d'un aperçu de toutes les formations pour lesquelles une attestation a été délivrée. Il arrive aussi que les communes ne prolongent pas le code 95 de manière correcte. Il est donc certainement important de vérifier la nouvelle date qui correspond au code 95. Celle-ci est supposée dater de 5 ans après le jour de la demande de prolongation introduite à la commune. Pour terminer, il a aussi été signalé que les communes combinent la date de la sélection médicale et celle du code 95. Les 2 dates sont cependant indépendantes l'une de l'autre.

Au cas où votre chauffeur rencontre des problèmes avec la prolongation du code 95 auprès de la commune ou au cas où celle-ci aurait commis une erreur lors de la prolongation, vous pouvez le communiquer par courriel au SPF Mobilité et Transport à l'adresse suivante: [incident.permis@mobilit.fgov.be](mailto:incident.permis@mobilit.fgov.be) .

---

## AUTOCAR

---

### BRUXELLES : Salon de l'Alimentation



Comme indiqué dans la circulaire FBA.CAR.PROM.13 du 27/07, la FBAA a conclu un accord avec le Salon de l'Alimentation qui se déroule du 10/10 au 25/10 à Brussels Expo.

Les principaux pôles d'attraction 2015 sont le restaurant pop-up exploité par des écoles hôtelières belges assistées par le chef Yves Mattagne, le théâtre des boulangers, l'avenue des food-trucks, le théâtre culinaire où les plus grands chefs expliquent leurs secrets ainsi qu'un accent tout particulier au bien-être. Il reste encore un petit stock de cartes disponibles. Les entreprises d'autocars souhaitant organiser un déplacement à cette manifestation, peuvent obtenir gratuitement des cartes au Secrétariat National ([anita.vanhassel@fbaa.be](mailto:anita.vanhassel@fbaa.be))

### TUNNEL MONT BLANC: maintenance

La circulation sera totalement interrompue dans le tunnel du **lundi 14 au mardi 15 septembre 2015 et du lundi 21 au mardi 22 septembre 2015** de 22h00 à 06h00.

La circulation se fera en sens alterné: **les 1, 2, 3, 15, 16 et 17/09/15 entre 22h30 et 06h00** selon les modalités suivantes:



TUNNEL					
	Ouverture	Fermeture		Ouverture	Fermeture
<b>FRANCE</b> vers <b>ITALIE</b>	22 :30	23:00	<b>ITALIE</b> vers <b>FRANCE</b>	22 :30	23:45
	23:30	00:45		00:30	01:45
	01:30	02:45		02:30	03:45
	03:30	04:45		04:30	05:30
	05:15	06:00			

Des limitations de vitesse sont d'application lors des travaux. Plus d'infos ? [www.tunnelmb.com](http://www.tunnelmb.com)

### NORVEGE : fermeture du tunnel Gudvanga



**Le tunnel Gudvanga** sur l'E 16 entre Voss et Laerdal **est fermé pour plusieurs semaines en raison d'un incendie.**

**Les itinéraires alternatifs** entre Oslo et Bergen sont la RN 7 via Hardangervidda, la E 134 via Haukelifjell, la RN 13 Vikafjellet ou la RN 55 via Sogndal. La RN 7 et la RN 13 comportent des cols particulièrement escarpés. L'attention des conducteurs empruntant ces routes est attirée sur l'importance de l'état technique de leur véhicule pour éviter des problèmes de sur-

chauffe des freins ou du moteur.

Des inspecteurs des routes norvégiens seront présents aux cols pour éviter des problèmes aux véhicules utilitaires et pour conseiller les chauffeurs.

---

## ECONOMIE

---

### FIN DU SENTIMENT D'OPTIMISME AU SEIN DU SECTEUR AUTOCAR?



Pour la première fois depuis un an, l'évolution positive du baromètre conjoncturel du secteur autocar est interrompue. Cette évolution est contraire à la tendance positive dans l'économie en général. Vous pouvez en lire plus via le lien suivant : [http://www.icb-institute.be/fr/gpfr\\_enquete-conjoncturelle-dans-le-secteur-des-services-occasionnels\\_40.htm](http://www.icb-institute.be/fr/gpfr_enquete-conjoncturelle-dans-le-secteur-des-services-occasionnels_40.htm)

(Source: ICB - SL)

## AUTOBUS

### JOURS DE FORTE CHALEUR en août

Par journée ayant connu un dépassement de 27°C sous abri relevé à l'I.R.M. d'Uccle, une prime équivalente à une heure de prestation est accordée au personnel roulant des loueurs TEC à partir d'une prestation minimale de 4 heures.

Pour le mois d'août, nous avons relevé **8 journées (jusqu'au 27/08 inclus)** :



• 03/08/2015 → 31,4 °C	• 12/08/2015 → 27,3 °C
• 05/08/2015 → 27,3 °C	• 13/08/2015 → 31,9 °C
• 06/08/2015 → 27,9 °C	• <b>22/08/2015 → 27,6 °C</b>
• 07/08/2015 → 28,0 °C	• <b>23/08/2015 → 27,4 °C</b>

Si l'on devait encore connaître un ou plusieurs jours de forte chaleur entre le 28 et le 31, les loueurs en seront informés.

## FORMATION

### Formation continue : les derniers jours s'annoncent

En effet, il ne reste plus que 11 jours pour que la majorité des chauffeurs de notre secteur aient bien effectué les 35 heures de formation continue nécessaires pour pouvoir prolonger la durée de validité de leur CAP (code 95 suivi de la date 09.09.2015 sur le permis de conduire).



Pour ceux qui veulent pouvoir travailler au-delà du 09.09.2015 et qui n'auraient pas encore effectué la totalité des 35 heures, FCBO organise à Bruxelles des formations pour lesquelles il reste encore quelques places disponibles.

<b>02/09/2015</b>	Conduite défensive
<b>03/09/2015</b>	Temps de conduite et de repos & usage du tachygraphe
<b>04/09/2015</b>	Comportement en cas d'accident et sécurité dans le transport scolaire

Si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre formation, n'hésitez pas à vous adresser au plus vite par courriel au Consultant Rudi Willems ([rudi.willems@fcbob.be](mailto:rudi.willems@fcbob.be)) pour préciser le ou les modules qui vous intéressent ainsi que le nombre de participants à inscrire.

N'oubliez pas non plus que, les formalités administratives peuvent, selon les communes, prendre quelques jours de délai pour obtenir le précieux permis de conduire modifié.

<b>Editeur responsable:</b> Patrick Westelinck	<b>Lay-out:</b> Carine De Smedt <b>Traduction:</b> Séverine Lorrain	<b>Rédaction:</b> Patrick Bois d'Enghien - Hans Dewit - Yves Mannaerts - Rudi Willems
---	--	---